

PLUi de Rognes : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 août 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Rognes (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 6 mars 2026. Il délimite 62 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 août 2026.

- Le PLUi de Rognes s'applique dans sa version du 6 mars 2026 ; nous publions 1 extrait de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 62 zones : 16 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 31 agricoles (A) et 13 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Rognes occupe le rang 49 par le nombre de zones délimitées : 10 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 240 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Rognes depuis 2013, pour 587 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	62 zones
Zones urbaines (U)	16 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	31 zones
Zones naturelles (N)	13 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Version du	6 mars 2026
Partition GPU	DU_200054807_B
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_AIX-MARSEILLE-PROVENCE/200054807_B/e8f6b5b1a8c6ca2e5caec8cd5334d2f3/200054807_reglement_20260306_B.pdf
Règles extraites	1 extrait
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Rognes

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	16 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er novembre 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/rognres-13082>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Rognes : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain, Séisme

2 plans

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Rognes

Sites patrimoniaux remarquables

Plan de gestion en vigueur

Première protection créée le

Plan en vigueur du

1 site

AVAP

26 juillet 1999

29 novembre 2017

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UBb, UBc, UD, UDb, UG, UP

1AU-UEa, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13082

13840

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

62 zones

62 zones

62 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Estève-Janson (4,0 km)

La Roque-d'Anthéron (6,3 km)

Saint-Cannat (6,7 km)

Le Puy-Sainte-Réparate (7,0 km)

Lambesc (8,5 km)

Éguilles (11,6 km)

Venelles (14,1 km)

Ventabren (14,2 km)

Coudoux (14,4 km)

Aix-en-Provence (14,8 km)

Meyrargues (15,1 km)

Saint-Marc-Jaumegarde (18,1 km)

19 zones

40 zones

53 zones

84 zones

93 zones

52 zones

50 zones

36 zones

34 zones

321 zones

47 zones

44 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/rognes-13082>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Rognes : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Peyrolles-en-Provence (18,4 km)	92 zones
Charleval (10,5 km)	65 zones
Le Tholonet (20,2 km)	46 zones
Beaurecueil (22,6 km)	16 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/rognes-13082>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.